



Le foyer

publié le 15/12/2008

Pour bénéficier des activités du foyer, il faut payer au début de l'année une cotisation de 6 euros. Ensuite on reçoit une carte personnelle.

Les horaires d'ouverture sont de 12h30 à 14h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Si au milieu de l'année vous voulez vous inscrire, allez à la vie scolaire avec la somme de 6 euros et une photo.

Les élèves peuvent :

- ▶ lire des bd
- ▶ faire des jeux de société (Uno, échecs, dames, Monopoly, jeux de cartes...)
- ▶ faire du piano.

